

La France et la Suisse.

« L'ambassadeur de France a présenté à onze heures ses lettres de créance et a été reçu à cette occasion par le Conseil fédéral en corps. M. Anderwert, vice-président du Conseil, a souhaité la bienvenue à M. Arago, qui était accompagné de l'attaché militaire français et de tout le personnel de l'ambassade. »

« Animé du désir de maintenir et de resserrer les liens de voisinage et de bonne amitié qui unissent si heureusement la France et la Confédération suisse, nous n'avons pas voulu différer de pourvoir au poste d'ambassadeur de la République française à Berne et nous avons fait choix de M. E. Azaro, sénateur.

haute estime et du vif intérêt que nous portons à la prospérité de la Confédération suisse.

* Surce, très-chers et très-grands amis, alliés et chers confédérés,
nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.
à Votre bon ami, allié et confédéré.

M. Arago a prononcé, après la remise de ses lettres, les paroles suivantes :

« L'histoire nous apprend quelles traditions, quelles sympathies nationales unissent nos pays; je m'estimai donc très-heureux lorsque M. le Président de la République française voulut bien me choisir comme son ambassadeur près la Confédération suisse.

« On ne saurait pourtant sans péril remplacer mon éminent collègue, M. Challemeil-Lacour, qui vous laisse tant de regrets deux fois justifiés par ses talents hors ligne et par son caractère ; mais, grâce au bon accueil dont je vous remercie, je me tranquillise et j'espère pouvoir entretenir avec votre gouvernement les excellents rapports que je trouve établis dans une solide amitié. »

M. le vice-président Andorwart a répondu en ces termes :

« Le Conseil fédéral est heureux que le Président de la République ait successivement choisi pour ses représentants des hommes qui, par leurs principes politiques et par leur passé, mettent en évidence l'homogénéité des institutions politiques que les deux pays ont le bonheur de posséder ».

* Cela facilitera les relations entre la Suisse et la France et leur assurera dès l'abord un cachet de bienveillance et d'amitié.

« Ainsi s'accroîtra la prospérité des deux nations, ainsi sera démontré en même temps que, dans leurs rapports internationaux, les Républiques tendent avant tout à la réalisation des grands problèmes de la paix. »

« Pénétré de ces sentiments, le Conseil fédéral est heureux de saluer, en la personne du nouvel ambassadeur de France, un homme d'Etat, républicain de vieille date, qui, dans la haute position qu'il a occupée dans les temps difficiles, a su rendre à son pays des services éminents. »

A propos de la réception officielle de M. E. Arago, il n'est pas inutile de faire remarquer que c'est depuis M. de Turgot que l'usage de ces réceptions officielles à l'arrivée est consacré.

Ce qu'on n'a pas dit non plus, c'est que M. Arango était en costume civil : les ambassadeurs de la République française à Berne ont donc décidément rompu avec le cérémoniel qui impose le port de l'uniforme diplomatique. Cette simplicité républicaine a été fort bien vue ici.

On dit M. Arago enchanté d'avoir été envoyé en mission en Suisse.

M. Gambetta & Belleville

Le 18 juillet, un grand concours national d'orphéons, de musiques et d'harmonies a eu lieu sur la place des Pyrénées, en face de la mairie du vingtième arrondissement.

Plus de cent cinquante sociétés, représentant un chiffre de six mille individus au moins, étaient présentes à cette solennité.

Dans la journée, le concours s'est effectué devant un jury spécial : à six heures, toutes les fanfares, musiques et harmonies annonçaient la fin de la lutte par un grand morceau d'ensemble.

C'est à ce moment seulement que M. Gambetta, accompagné de M. Paul Bert, descend de voiture.

Il est acclamé par une foule enthousiaste, pendant qu'il va prendre place au fauteuil présidentiel, sous une tente dressée pour la circonstance, ornée de verveines au drapeau canadien. Pour être assis à sa gauche, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche s'assied à sa droite, le ministre de l'Industrie et du Commerce à sa droite.

M. Gambetta reçoit alors les bouquets que viennent successivement lui offrir sept ou huit petites filles, vêtues aux trois couleurs nationales, et les embrasse en leur prodiguant des paroles bienveil-

Le maire ouvre la séance par une courte harangue, où il parle de la fête et rend hommage au rôle de tous ses concitoyens.

L'harmonie de Pygmalion exécute la *Marseillaise*.
Il est six heures trois quarts.

— Enfin M. Garbotta se lève et prononce l'allocution que voici :

* Mes chers concitoyens,
« Ce n'est pas un discours que je veux vous adresser, c'est l'expression de mes remerciements, de ma reconnaissance pour l'admirable organisation de cette fête, qui est si digne de la série des réjouissances patriotiques de notre immortel Paris.

« Vous avez compris... et vous l'avez compris tous unanimement... qu'après les actes auxquels les pouvoirs publics ont imprimé la consécration suprême; vous avez compris qu'après quatre-vingt-cinq ans de lutttes acharnées, un jour enfin devait se lever pour le patrie, un jour où, dans un immense Alan, tous les Français, ceux des villes et ceux des champs, l'armée, le peuple, tous et même les plus indifférents aux lutttes de la politique, — vous, entraînés par l'amour de la France, se réuniraient d'un bout à l'autre du territoire et acclameraient, réunies, indissolubles, la France et la République. »

« Et c'est ici, sur ces hauteurs qu'on a si souvent dénoncées à l'apathie ou à la peur des citoyens ignorants, qu'il convenait de donner le spectacle de ces immenses assises de la population de Belleville s'abandonnant, au milieu de l'ordre et du calme les plus parfaits, à la joie qui emplit tous les cœurs.

« C'est à Belleville, en effet, qu'il convenait de donner la plus éclatante réfutation à ces diatribes, à ces perfidies dont on nous accable depuis dix ans, et qui annoncent toujours pour la fin de la semaine la chute de la France et du gouvernement qui, désormais, s'écroule sur le consumément du peuple français tout entier, peut de-

tion de la remettre à celui qui y aurait de véritables droits ; elle est donc à vous. Si j'étais mort avant de vous trouver, M. l'instituteur que voilà avait un écrit qui consacre votre propriété. »

A ces mots, l'étranger, tout saisi et comme stupéfait, parcourut l'œuf que lui présentait l'instituteur, regarda Porpin, Lucette et leurs enfants : « Où suis-je, s'écria-t-il enfin, et quo viens-je d'entendre ? Quel procédé ! quelle vertu ! quelle noblesse ! et dans quel état les trouvez-vous ? Avez-vous quelque

autre bien que cette forme ? ajoutait-il. — Non ; mais si vous ne le vendez pas, vous aurez besoin d'un fermier, et j'espère que vous m'autoriserez la préférence. — Ah ! vous ne préférez rien d'autre ? — Je n'ai rien d'autre à proposer.

Il y a deux ans que j'ai perdu la semence que vous avez trouvée ; depuis ce temps, Dieu a bûné mon commerce ; il s'est étendu, il a prospéré ; je ne m'occupe plus longtemps après de ma perte.

Cette restitution aujourd'hui ne me

opus multe ă ra hoi i te faaboi atu i
roto i te rima o te taita na'na mau ta
ua faufau ran; na e maoli teine'i fau-
faa. Ahiri an e, i pohe noa, te nusi te
furerei are atu ia o te vai ra ia i roto
i te rima o tēne'i aroretia ta e e
hio nusi, te hōe parau papoi ne te faite
ran i ta o faufau. »

[illegible]

rendrait pas plus riche. Vous méritez cette petite fortune ; la Providence vous en a fait présent : ce serait l'offenser que de vous l'ôter ; conservez-la, je vous la donne ; vous pouvez la garder, je ne la réclame point. Quel homme eût-ai comme vous ? »

Il eschiera ausstot t'sent qu'il tenait
dans ses mains.

« Une si belle action, ajouta-t-il, ne doit point être ignorée ; il n'est pas besoin d'un nouvel acte pour assurer ma raison, votre propriété et celle de vos enfants ; je le ferai cependant écrire pour perpétuer le souvenir de vos sentiments et de votre humanité. »

Perrin et Lucette tombèrent aux pieds du voyageur ; il les releva et les embrassa. Un notaire qui fut mandé, écrivit cet acte, le plus beau qui eût rédigé de sa vie. Perrin versait des larmes de tendresse et de joie. « Mes enfants, s'écria-t-il, baisez la main de votre bienfaiteur ; Lucette, ce bien est à nous, et nous pourrions en jouir sans trouble et sans inquiétude. »

na'u i teinei mahana: e tia mau ia
horoa 'tu na oe i teinei mau faufua i
na te Atua i herua mau mai na oe,
e fafano hoi tei raia i'na, mai te mea
e, i ave atu au; a tapai i tau faufua
ra i rora i te oe rima, te heresi 'ba nei
au na oe; a moe na oe, oia hoi au i
tatau moa 'tu. O vai te tatau na raia
mai te oe e hure 2.

mi l'è a te de tulle e te
l'è ntra ra, pòche atura cia i te parau
papi i vai i rote i bona ra rimu.
Pariu fanchu atura e? Aita "tu e
muntu e tupa no teieni shipa maitai
rali maci ra te popu ra mae; atia e
fanchu i te boe parau a te haapapu
ra" tu i talu ne pupu ran, e i te fanchu
ra ia ia e a te de mai famari i
fatu; e fanchu mai ra vne i e poppi bia
tute parau ra ia vai te hachamno ran e
a tona a hili na? tu i sa e obijie mal-
tati grave i te de ranu haapapu maitai.
Tòpote atura o Parin e o Lucette
i na no a tana raliere ra i fanchu mai
a tana raliere ra i fanchu mai

ra și ea în raia și alin e hot mizra. Tătușu
hăi "cură te hae notă, ei popai i
parau ra, aiă hăi e parau măi te reira
te hura te nebeneh e te la mizra
tănu i popai măi te mizra măi a.
Te fah nea ra te romăna e Porru na
te prupen e te elos. Parau mizra
os : e la hua mizra tamaru, a hoi te
rima e te laia i hama mizra măi i
outor ; e Lucette, o tatou te fah i be-
noi dufah, e e hupae nro hoi tatou i
te tatou iho hama i te mizra măi i
ai și hoi i teveni dera, măi te prupen
ore e te mizra mizra e te i

